

# FOULÉES DU VIADUC – L'ISLE JOURDAIN 86

## DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

### RÈGLEMENT

#### Règlement de la course

Organisateur Course organisée par un collectif d'associations et de communes du territoire de L'Isle Jourdain, avec le soutien de la CDCHS, coordonnée par la MJC.  
L'événement est porté par une association loi 1901, MJC Champ Libre

#### FOULÉES ADULTES

**TARIFS :** 7€ (+1€ frais gestion Internet)  
10€ sur place le dimanche

**TRAIL 17 km :** à partir de 18 ans

**COURSES 5 km :** dès 14 ans,  
**10 km :** dès 16 ans

**HANDISPORT 5 km :** 5€ / équipier, départ à 9h25

**DEPART 9h30 :** Place du viaduc Le Vigeant

**INSCRIPTIONS :** EN LIGNE jusqu'au samedi avant 18h  
ou sur place le jour de la course

**PARCOURS :** Passage sur le viaduc, ancienne voie ferrée, grands chemins et routes

**RAVITAILLEMENT :** **Autonomie recommandée** *gobelet recommandée*

1 seul sur le 10

1 liquide et solide et 2 liquides sur le trail (gobelet fourni à la demande)

À l'arrivée = liquides et solides remis en sac

#### MINI FOULÉES ENFANTS

**TARIF :** 1€/enfant

Course sans classement, ni certificat médical

**500 m :** 5-8 ans accompagnés d'un adulte

**1 km :** 9-11 ans avec autorisation parentale

**1,5 km :** 11-13 ans avec autorisation parentale

**INSCRIPTIONS :** Stade de la gare 8h - 10h30

**DEPART - 11h :** Stade de la Gare de L'Isle Jourdain

**PARCOURS :** Boucle de 500m autour du stade

**LIEU D'ARRIVÉE :** Stade de la gare L'Isle Jourdain

**DOUCHES & VESTIAIRES :** stade F / H

**CLASSEMENT :** Par puce électronique

**ASSURANCES :** Responsabilité civile de l'organisation auprès de la MAIF.  
Individuelle accident à la charge de chaque participant.

**SÉCURITÉ :** Assurée par les organisateurs.  
Le code de la route doit être respecté.  
Poste de secours - Protection Civile.

#### RÉCOMPENSES & REMISE DES PRIX :

À chaque participant : lot à la remise des dossards

Remise prix sur chaque course aux 3 premiers au scratch H/F et aux 4ème et 5ème H/F

Tombola :

Lots tirés au sort pendant la course, résultat à l'arrivée

## **CONDITIONS OBLIGATOIRES POUR PARTICIPER À UNE COMPÉTITION DE COURSE HORS STADE**

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une licence sportive FFA, FFCO, FFPM ou UFOLEP Athlé (en cours de validité à la date de la manifestation) ;
- soit d'un PPS FFA de moins de 3 mois.

**Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.**

Chaque engagement sera pris en compte avec la fourniture d'un **certificat médical** de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou sa copie certifiée conforme par l'intéressé lui-même) ou la copie de la licence FFA de l'année en cours attestant de la délivrance d'un certificat médical. Loi de 1999.

Les participants (adultes & enfants) ne fournissant pas de certificat médical n'auront pas de dossard. Chaque coureur doit porter le dossard placé sur le ventre (pensez à prendre des épingles)

Les inscriptions ne seront valides qu'accompagnées du bulletin d'engagement complété, certificat médical et règlement. **Remboursement (hors frais gestion) si la course est annulée.**

### **Trophée des ponts**

Le trail Roc & Gartempe fait partie du Trophée des ponts en Vienne et Gartempe qui rassemble quatre courses.

Celles-ci sont coordonnées par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

- Le trail urbain nocturne de la cité de l'Écrit de l'association Mont'Run à Montmorillon,
- La course nature de l'abbaye de Saint-Savin de l'association NACT à Saint-Savin,
- La course nature La Saulgéenne (Organisations Sportives Saulgéennes 97)
- Les foulées du Viaduc de la MJC Champ Libre à l'Isle Jourdain.

Pour pouvoir participer à ce trophée, il n'y a pas d'inscription préalable. Chaque coureur doit effectuer les *quatre courses constituant les épreuves afin de pouvoir être classé.*

## Informations principales

E-MAIL   
Cet e-mail DOIT ETRE VALIDE afin de pouvoir suivre votre dossier

CHOISISSEZ UN MOT DE PASSE POUR  
VOTRE DOSSIER  

NOM DE FAMILLE

PRÉNOM

SEXE

DATE DE NAISSANCE  

NOM DU GROUPE/CLUB OU  
ENTREPRISE

TÉLÉPHONE

ADRESSE

ADRESSE (COMPLÉMENT)

CODE POSTAL

VILLE

PAYS  

NUMÉRO DE LICENCE OU PPS FFA

Il y a un contrôle automatique des licences (et PPS pour la FFA) auprès de certaines fédérations pour cet événement ([toutes les infos ici](#)).

Pour les événements affiliés FFA, remplissez [le PPS en ligne](#) dans les 3 mois avant l'événement, si vous n'êtes pas licenciés. Les "certificats médicaux" disparaissent progressivement à partir d'avril 2024 et n'existeront plus pour les courses dès septembre 2024. Il vous suffit dorénavant d'indiquer le n° de votre PPS dans la zone "licence / PPS" ci-dessus.

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

**Respect des règles sanitaires**

N° dossard

Nom : .....

Prénom : .....

Réserve organisateur

Téléphone : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Sexe M  F  Date naissance : .....

Mèl : .....

Club ou Association : .....

N° de Licence : ..... Cat° : .....

Handisport = 5€

5 km  10km  17km trail

**10€ sur place le dimanche**

Pour les mineurs (obligatoire) :

Je soussigné(e) .....  
parent/responsable de l'enfant l'autorise à participer,  
sous mon entière responsabilité aux Mini Foulées  
organisées par la MJC :

500m  1km  1,5km = 1€

**Je joins un certificat médical d'aptitude à la  
course à pied en compétition de moins d'un an,  
ou sa copie, ou la copie de ma licence FF Athlé.  
obligatoire pour les courses 5, 10km et trail 17km**

J'autorise la MJC et ses partenaires à utiliser toutes  
images prises lors de ma participation aux Foulées  
sur tous supports.

Vos données sont personnelles, aussi la MJC s'engage à  
les conserver pour le seul usage des Foulées du Viaduc.

Je joins un chèque de .....€ à l'ordre de la MJC.

A .....  
signature participant

Le .....  
signature responsable légal